Le terrible accident d'auto de Wasquehal

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Soudain, alors qu'ils venaient à peine de dépasser le pont de Wasquehal, une voiture automobile n° 6772 C-8, conduite par M. Arthur Romm 1 fils, 21 ans, soldat au 43e régiment d'infanterie, 2e compagnie, à Lille et dont les parents sont blanchisseurs à Lille, 14, rue Gobin, surgissait derrière eux, suivant la même direction. Avant que le conducteur se fut rendu compte qu'un obstacle était devant lui, obstacle confondu avec les ténèbres et que nul éclairage ne signalait l'auto culbutait la voiture à bras, la frôlait violemment en avant, puis franchissant le trottoir, allait s'arrêter 20 mètres plus loin.

Des cris de douleur

Des cris de douleur s'élevèrent de sur la chaussée, où gisaient MM. Sory Moise et Jules Leleu.

M. Arthur Rommes, qui n'était pas blessé, se précipitait au secours de ses victimes.

Bientôt des passants accourus se joignaient à lui. On prévenait en toute hâte M. le docteur Butin et M. Jovet, commissaire de police de Wasquehal. Hélas ! on avait à déplorer la mort de M. Moise Sory, tué sur le coup, qui avait le crâne ouvert. Il fut transporté au dépôt mortuaire de Wasquehal.

M. Jules Leleu était dans le coma. Il présentait une fracture du bassin. Un automobiliste qui passait, se mit très aimablement à la disposition de MM. Jovet et Butin. Il transporta, dans un état désespéré, M. Leleu, à l'Hôpital La Fraternité, à Roubaix.

L'enquête

M. Jovet, aidé du garde-champêtre Moinat, a conduit son enquête avec une grande activité. Le Parquet de Lille a été prévenu.

Il semble que la responsabilité du soldat Arthur Rommes, permissionnaire de 24 heures, ne saurait être retenue.

Celui-ci tenait sa droite. Il n'aperçut pas, perdue dans la nuit, la voiture à bras qui n'avait pas été éclairée. Il ne se rendit compte de l'accident qu'au moment de la brutale collision.

Chose étrange : l'avant de l'automobile a subi de graves dommages, alors que la voiture à bras ne présente aucune trace de la violence du choc.

M. Sory était veuf père d'une jeune fille. L'état de M. Leleu, bien que grave, ne paraît pas désespéré.

TROIS VICTIMES D'UN ETRANGE ACCIDENT

Un étrange accident dont les causes ne sont pas encore déterminées a fait, à Bagnolet, trois victimes, dont deux ont succombé.

Dans un pavillon sis 81, avenue Gambetta, vivaient Mme Elise Piquet, institutrice, âgée de 60 ans, et son fils Georges Isaac, 23 ans. Depuis quelques jours y séjournait également la fiancée de Georges, une jeune fille de 20 ans, Mlle Camille Dardante, venue à Bagnolet pour les fêtes de Noël et du jour de l'an.

Dans la nuit du 31 décembre, Mlle Dardante éveillée par un malaise, se leva et, apercevant des lueurs insolites dans la pièce voisine, ouvrit la porte : elle aperçut avec effroi son fiancé qui, couché tout habillé sur un canapé, était environné de flammes. Sans perdre un instant, elle alla chercher un seau d'eau et en jeta le contenu sur le jeune homme. Elle enveloppa ensuite Georges Isaac dans une couverture et parvint à le ranimer. Puis elle courut prévenir sa future belle-mère, couchée dans une autre pièce. Mais Mme Piquet était étendue inerte sur son lit, l'écume à la bouche, et elle ne reprit plus connaissance jusqu'au 5 janvier, jour où elle mourut.

Le soir même de ce jour, Mlle Dardante, allant porter à son fiancé, toujours souffrant, une tasse de lait, s'affaissa à son tour sur le blanchet et ne reprit connaissance, dit-elle, que le 6 janvier, à 10 heures, en entendant sonner à la porte les employés des Pompes funèbres qui venaient procéder à la mise en bière de Mme Piquet.

Georges Piquet, qui avait été transporté à l'hôpital Saint-Antoine, est mort hier, sans avoir repris connaissance depuis jeudi matin.

Mlle Dardante a été conduite à son tour à l'hôpital Tenon, où son état a été jugé sans gravité.

M. Burnet, commissaire de police des Lilas, avisé de ces faits, s'efforça d'établir les causes du drame. Le magistrat fit appel aux lumières de M. Kohn-Abrest, chef du laboratoire de toxicologie. Tous deux se rendirent au pavillon 81 avenue Gambetta, ils y trouvèrent un poêle dont le fonctionnement était défectueux et ils découvrirent également qu'un tuyau de gaz, passant sous la maison, avait crevé, laissant s'accumuler une poche de gaz dans le sol, sous une fenêtre du pavillon.

Les trois habitants du pavillon furent-ils intoxiqués par les infiltrations de gaz ou par l'oxyde de carbone échappé du poêle ? C'est ce que l'autopsie du corps de Georges Piquet, à laquelle il va être procédé, permettra peut-être d'établir. Il restera aussi à déterminer dans quelles circonstances éclata, dans le salon, le commencement d'incendie constaté par Mlle Dardante.

LES INONDATIONS DE LONDRES

On reçoit de Londres, la dépêche suivante : Toutes les rues qui étaient inondées samedi ont été barricadées dès les premières heures et des remparts de sacs de sable ont été élevés. Cependant, grâce au vent d'ouest, il n'y a pas eu d'inondation à la marée haute qui s'est produite vers 2 h. 30. Des milliers de personnes, en partie en tenue de soirée, étaient massées le long de la Tamise, dans l'attente de voir se répéter les événements de la veille.

Le naufrage du "Nicolas Norbert"

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» C'est alors que le « Nicolas Norbert », dont le milieu de la quille reposait sur un rocher, tandis que les extrémités portaient à faux, commença à craquer sinistrement, tandis que l'eau envahissait la cale.

Les embarcations à la mer

» Le capitaine attendit jusqu'à l'extrême limite, puis, constatant que le bateau allait s'ouvrir en deux et couler, il ordonna de mettre les embarcations à la mer.

» Après une manœuvre rendue terriblement difficultueuse par l'état de la mer, la première baleinière, la plus grande, se trouvait à flot, le long des flancs du navire. Huit hommes y prenaient place. Le « You-You », à son tour, descendit avec trois hommes.

» Les cheminées et les haubans menaçant de se briser, nous jugeâmes prudent, le capitaine et moi, de mettre la seconde baleinière à la mer.

» Auparavant, le capitaine avait fait placer les fanaux rouges sur les mâts, pour indiquer l'épave.

» Nous fîmes embarquer les six hommes restants de l'équipage et le mousse et après avoir jeté un regard sur notre « navire », moi-même d'abord, et le capitaine le dernier, nous prîmes place à notre tour dans la baleinière.

Adieu au navire

» Il me serait impossible de vous dépeindre l'inexprimable émotion qui s'empara de nous, lorsque nous nous dîmes que c'était fini, et qu'il nous fallait adresser, à notre pauvre navire, abandonné aux caprices de la mer démontée, un suprême adieu.

» Dans notre pensée, nous revoyions notre cabine, à laquelle, avant, d'embarquer, nous avions rendu une dernière visite.

» Ballottés par les flots, nous perdîmes de vue la première baleinière, tandis que le « You-You » nous suivait. Il nous accompagna d'un bout à l'autre de ce terrible voyage, bien que par moments il se dérobât à nos regards anxieux, dans les précipices des vagues gigantesques. Ce sont là, vous le comprendrez, des minutes qui font époque dans la vie d'un marin.

Vers le port

» Je tiens à préciser que le plus difficile fut de nous éloigner de l'épave, car, à chaque instant, nous manquions de nous briser sur les rochers.

» Nous ramâmes vigoureusement, puis, le vent ayant « molli », nous nous dirigeâmes vers votre port.

» Nous avions hissé dans notre baleinière, un mât de fortune et une petite voile. C'est grâce à celle-ci que nous dûmes assurément notre salut, car elle prit bien le vent et, avec l'aide des rames, nous mîmes du large entre l'épave et nous. Nos matelots, rassurés par nos encouragements, déployèrent un courage surhumain. Ce sont de braves gars dont le danger redoublait l'énergie, malgré les paquets de mer qui, à tout instant, menaçaient de nous engloutir, et les volées de sable qu'amenaient de la côte les embruns et qui, adhérant à nos vêtements trempés par l'eau, se déposaient au fond de la barque et, par instants, l'alourdissaient tellement qu'il était urgent de le jeter avec nos mains par-dessus bord. Nos vêtements d'hiver, si gênants, compliquaient encore la difficulté du travail. De ma vie, je n'oublierai ces heures-là.

» Vers 9 h. 45, exténués et transis, nous apercevions les feux de la jetée de Calais.

" Notre voile tombe à l'eau "

» Une dernière épreuve nous était réservée. Au moment où, entrant dans les jetées, nous larguions la voile sur un ordre du capitaine, celle-ci, par suite d'une fausse manœuvre, tombait à l'eau. Fort heureusement, nous avions déjà suffisamment pénétré dans le chenal, sinon le vent du sud-ouest, qui nous prenait presque de face, nous eût rejeté au large.

Sauvés, enfin

»Des quais de l'avant-port, on nous avait aperçus, et des pêcheurs, croyant avoir affaire à des camarades, nous lancèrent des lazzis qui cessèrent immédiatement lorsque ces braves gens comprirent qu'il s'agissait de naufragés. Ils nous donnèrent les indications pour gagner le Bassin de Paradis, où nous accostâmes sans trop de difficultés. Vous savez le reste ».

Tout le monde sain et sauf

Nous avons remercié le lieutenant Lahousse, de son extrême obligeance malgré la terrible épreuve qu'il venait de traverser et sa fatigue physique et morale, et nous nous sommes rendus, de rechef, au bureau des officiers du Port.

Nous y avons appris que le « Champion » était rentré au port vers 10 heures et qu'il n'avait pas rencontré l'autre baleinière.

Infatigable, le capitaine Dewaele avait pris une auto et s'était rendu directement à Gravelines.

C'est de là que, vers 11 h. 30, il revint à Calais porteur de la bonne nouvelle : les neuf « rescapés » de la baleinière avaient été recueillis, dans le courant de la nuit, par le Bateau pêcheur « Sainte-Sophie » de Gravelines et tous étaient sains et saufs.

Dans la journée, les naufragés ont adressé à leurs familles, des télégrammes rassurants.

Le bateau est perdu

Nous avons appris que le bateau naufragé est irrémédiablement perdu. Hier, à marée haute, c'est-à-dire vers midi, on n'apercevait plus que l'arrière du bâtiment, l'avant disparaissant dans les flots jusqu'au mât de misaine.

Quatre naufrages au même endroit

Signalons, pour terminer, que ce banc rocheux des Quennocs constitue un endroit très dangereux pour la navigation.

Pendant la guerre, deux navires, à plusieurs années de distance, un cargo et un patrouilleur, y firent naufrage, le second venant s'enchevêtrer littéralement sur l'épave du premier.

Il y a quelques mois, c'était au vapeur « Capitaine Illiaquer » à se briser sur les récifs.

Le « Nicolas Norbert » est donc, en moins de quinze ans, le quatrième bâtiment qui se perd au même endroit.

Le récit du capitaine

Nous avons pu joindre hier soir, au Grand Hôtel de Calais, où il est descendu en compagnie du chef mécanicien Marchand (un Boulonnais), le capitaine Dewaele, commandant le « Nicolas Norbert ».

Au moment où nous l'abordons, il fait son rapport :

« J'étais, comme l'exige le règlement, de quart au moment de l'échouage. La brume était si épaisse qu'on y voyait à peine. Je dirigeai le navire, au compas, et un courant terrible faisait faire au bateau de fréquentes dérives, quant, vers trois heures de l'après-midi, le navire talonna. Tout fut mis en œuvre pour le dégager : marche arrière, allègement, etc, pendant que l'équipage vérifiait les cloisons.

» Rien n'y fit : c'est alors qu'on s'aperçut que les parois des portes se disjoignaient. Les joints de vapeur sautèrent, les haubans craquèrent, c'était l'indice d'un mauvais échouage qui allait travailler la coque de terrible façon.

» Vers six heures, les canots furent mis à la mer, et après une dure lutte contre les éléments déchaînés, l'un fut recueilli à Calais et l'autre près de Gravelines ».

Le récit du mécanicien

D'autre part, notre correspondant de Boulogne a pu joindre, hier après-midi, un des rescapés de Gravelines, le mécanicien Le Suave, rentré ce matin même chez son frère, cafetier, Quai du Bassin à Boulogne. Pour le « Réveil » il a bien voulu quitter quelque peu le secret professionnel, car tout marin en a un et la tradition veut que le capitaine seul soit maître du récit comme il l'est à bord.

Le « Nicolas Norbert » dit-il, quitta Blyth jeudi soir vers onze heures, par mer houleuse, mais le chargement bien réparti à bord, rien ne clochait dans la machinerie, aucun obstacle ne semblait survenir à tel point, dit-il, qu'ayant fini mon quart de veille je priais un camarade de ne pas oublier de me réveiller vers trois heures, afin que j'eus le temps de me raser pour rentrer à Boulogne.

Soudain, vers six heures, branle-bas à bord; le navire talonnait, malgré qu'il marchait à une vitesse excessivement réduite. Sur le pont un brume opaque ; on n'y voyait à dix mètres ; soudain des craquements se firent entendre et l'ordre fut donné de mettre deux baleinières à la mer. Il était temps ; à peine y étions nous que le navire se cassait en deux puis les chaudières explosaient.

A force de rames nous nous éloignâmes. A bord de la baleinière nous étions dix, dont le second Godin, de Mardyck. Les courants nous déportèrent sur Calais. Nous n'apercevions pas l'autre barque et ne savions ce qu'étaient devenus nos camarades. Enfin une vueur près de nous, les jetées de Calais. Hélas ! nos efforts furent vains, le courant rude, et avec angoisse nous nous vîmes éloigner de l'entrée du port sauveur. Nous partîmes à la dérive puis ce furent les feux de Gravelines, et nous pûmes enfin franchir la passe ; mais un courant menaçait de nous rejeter vers la pleine mer.

C'est alors qu'un bateau Gravelinois nous jeta une amarre ; nous étions sauvés, mais nous ignorions le sort de nos amis du bord.

Ce que valait le bateau et sa cargaison

Le « Nicolas-Norbert » avait été lancé en 1919, à Rotterdam ; il avait coûté trois millions et avait à bord pour près de six cent mille francs de combustible dont une partie semble pouvoir être sauvée, le navire devant émerger à marée basse.

A-T-IL ASSASSINÉ SA FEMME ET SA FILLETTE ?

Ce lundi, Etienne Blengino, qui a été condamné le 2 juin à vingt ans de travaux forcés, jugement qui fut cassé par le Conseil de revision, juridiction suprême de la Principauté de Monaco dont le siège est à Paris, va comparaître à nouveau devant le tribunal criminel de Monaco.

On sait que Blengino est accusé du meurtre de sa femme et de sa fillette Césarine. Jusqu'à présent sa culpabilité n'avait pas fait de doute, mais la revision du procès s'impose car Blengino n'a jamais cessé de nier énergiquement toute participation au crime.

On connaît le drame. Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1926, on trouvait, assassinée dans sa chambre à coucher, Mme Etienne Blengino. Sa fille avait le poignet droit presque sectionné. Elle mourut quelques instants plus tard. Le mari de la victime fut trouvé avec sa femme dans les bras et, naturellement, il expliqua sa présence dans la chambre de la victime, mais on ne crut point à ses paroles et il fut accusé du double meurtre.

C'est alors qu'il fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Au reste, Blengino est énergiquement accusé par son beau-frère et les témoignages ne sont point en sa faveur.

D'autre part, le fils âgé de trois ans, qui assista à la scène, a dit que son père avait fait du « chocolat rouge » avec le bras de Césarine. Doit-on croire ces paroles ? Me Torrès défendra Blengino.

Me Notari représentera la partie civile.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Voici le résultat de l'élection au Conseil général du canton de Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure) :

Inscrits 3.111 ; votants 1.170 ; suffrages exprimés 1.665. M. Le Gouvello, conservateur, a été ELU par 1.665 voix. Il s'agissait de remplacer le marquis de Montaigu, conservateur décédé.

DEUX DRAMES SANGLANTS de la région d'Avesnes à l'Instruction

Le crime mystérieux de Maroilles

Nous avons, à maintes reprises, parlé du crime mystérieux de Maroilles. On sait que la victime en fut l'herbager Alfred Brûlé et que dans cette affaire sont inculpés un ancien domestique de M. Brûlé, un sieur Désormeaux et la femme Brûlé.

Avant de procéder à une confrontation générale M. Bornet, juge d'instruction, entendra encore quelques témoins sur ce drame mystérieux qui émut au plus haut point la région d'Avesnes et en particulier les populations de Maroilles, Prisches, Favril et Landrecies.

Si des présomptions assez graves ont été relevées à la charge de Desormeaux Maurice, la preuve évidente n'est cependant pas faite du crime qui lui est reproché. Il est à remarquer que sur certains points, il est en contradiction formelle avec les dépositions des témoins.

Voici donc de nouveaux renseignements sur cette affaire :

DESORMEAUX CONSERVE TOUJOURS SON ASSURANCE

Il est avéré que Désormeaux, contrairement à ses premières déclarations, est sorti le soir du crime à l'heure approximative où il a été commis. Il est, sur ce point, en contradiction formelle avec son frère et les patrons du domestique Plantin.

En ce qui concerne les grenades, il est reconnu que Désormeaux en avait une certaine quantité en sa possession et que celles trouvées auprès du cadavre de Brûlé Alfred étaient du même modèle que celles qu'il avait chez lui.

En outre la déclaration très nette de la fille de la victime, Alfréda Brûlé ne laisse plus subsister aucun doute sur les relations de Désormeaux avec la veuve Brûlé.

Il est regrettable que certains témoins n'aient pas été entendus.

D'autre part, le crime ayant été commis il y a neuf ans, la mémoire fait défaut et les témoins sont plus ou moins précis dans leurs déclarations.

Comme on le voit, la tâche de M. le Juge d'instruction n'est pas facile. Il ne néglige cependant rien pour faire toute la lumière sur ce crime mystérieux

Désormeaux n'a pas encore été mis en présence des témoins qui ont été entendus par M. le Juge d'instruction. Conservera-t-il sa belle assurance ?

...ET SON AVOCAT COMPTE SUR UN ACQUITTEMENT

Son avocat, Me Pierre Larivière, que nous avons pu voir, garde la plus entière confiance sur l'issue de cette affaire. Malgré les dépositions des témoins, qui ont pu faire surgir de nouvelles présomptions, ainsi que la déposition de la fille de la victime, Alfréda Brûlé, aucune preuve ne subsiste et il a confiance, sinon sur un non-lieu, du moins sur un acquittement.

Si on peut reprocher à Désormeaux certains actes concernant sa moralité et sa vie privée, on ne peut pas en déduire, faute de preuves, qu'il est un assassin.

Le dernier mot n'est cependant pas encore dit. Les avis sont partagés et il y a lieu attendre pour être définitivement fixé sur la suite qui sera donnée à cette affaire qui passionne toute la région.

L'assassinat du receveur d'enregistrement du Quesnoy

On se souvient de l'émotion que souleva dans la région, la découverte du cadavre de M. Renard, Receveur d'Enregistrement à Le Quesnoy. Le vol était le mobile du crime.

Après de nombreuses et actives recherches, l'enquête n'avançait guère lorsqu'eut lieu, en Hollande, l'arrestation d'un Italien, un sieur Santé Grigolato dont le signalement correspondait en tous points à celui du présumé assassin. L'extradition eut lieu et Grigolato fut ramené à Quesnoy.

Depuis cette date, l'instruction de ce crime s'est prolongée indéfiniment, en raison des nombreuses enquêtes qui ont été ordonnées par M. Bonnet, juge d'instruction, chargé de cette affaire pour faire contrôler tant en France qu'à l'étranger, particulièrement en Belgique, en Hollande, au Luxembourg et en Italie, les nombreuses déclarations faites par l'inculpé.

Les réponses arrivèrent et bien entendu elles revêtent toutes de nombreuses inexactitudes pour ne pas dire des mensonges.

Tous les alibis invoqués par Grigolato depuis sur son soi-disant départ du Quesnoy, le 19 décembre 1926 jusqu'au moment de son arrestation ont été reconnus faux.

GRIGOLATO CONTINUE A NIER

Grigolato, qui a une mémoire prodigieuse pour se rappeler des divers séjours en France et des emplois occupés avant le 19 décembre, est atteint d'amnésie à partir de cette dernière date. Il a varié dans ses déclarations et lorsqu'une question un peu embarrassante lui était posée, il a déclaré qu'il ne se souvenait plus.

C'est ainsi qu'il déclare qu'à Charleroi, c'est un compatriote s'appelant Giovanni qui lui a pris son billet en lui avançant l'argent.

Il ne peut indiquer son adresse ni son nom. Son départ d'Aulnoye pour Hirson a été contrôlé et reconnu faux. Aucun billet n'a été en outre délivré le 19 au soir par la gare du Quesnoy pour la destination qu'il avait indiquée.

On peut d'après les déclarations des nombreux témoins entendus et qui ont vu et reconnu Grigolato à Orsinval, à Villereau les 20 et 21 décembre conclure que ce dernier, après avoir quitté sa bonne amie le 19 dans la soirée a couché dans les environs. Sa présence est remarquée le lendemain et surlendemain à Orsinval et Villereau.

Le 21 il commet son crime. Il est remarqué à Jolimetz et avant d'arriver à Ecquignol. Il se dirige dans la nuit vers Aulnoye.

Il prend le premier train en partance pour Charleroi.

L'assassin présumé était vêtu d'un pardessus et d'un chapeau. En arrivant en Belgique il n'a plus de pardessus et il porte une casquette de telle sorte que le signalement ne correspond plus à celui relaté par les journaux.

Il cherche et trouve du travail. Les journaux lui apprennent qu'il est recherché et subitement, sans même prendre la peine de prendre sa valise et ses papiers, il se précipite prendre le train et gagne la Hollande, un pays dont il ne connaît nullement la langue, où sans papiers il risque de se faire arrêter à chaque instant. Nul doute qu'étant sans argent et armé d'un revolver il avait l'intention de commettre un nouveau crime pour se procurer de l'argent et prendre un paquebot à destination de l'Amérique ou tout autre pays.

Le commis Dumouza, interrogé, a déclaré que Grigolato était allé une seule fois avec lui, chez le Receveur Renard.

Or, d'après ses déclarations, Grigolato reconnaît avoir accompagné M. Renard chez lui et y être resté plus d'une heure, mais a déclaré qu'il ne connaissait pas sa chambre à coucher.

Or, cette chambre qui était constamment ouverte, donne sur le palier de l'escalier et ne peut passer inaperçue au visiteur.

LA RECONSTITUTION DU CRIME AURA LIEU PROCHAINEMENT

La reconstitution du crime aura lieu incessamment. Elle promet d'être très intéressante.

Grigolato sera-t-il assez fort pour nier envers et contre tous qu'il n'est pas coupable du crime qu'on lui reproche et qu'il est parti du Quesnoy le 19 décembre malgré les déclarations formelles des témoins qu'ils l'accusent l'avoir vu aux environs du Quesnoy les 20 et 21 décembre 1926. Nous le saurons bientôt.

COMMENT 4 RUSSES VOLAIENT LEURS BIENFAITEURS

Le commissaire de police de la Porte Dauphine a envoyé, hier matin, au dépôt : Boris Chymborsky, 33 ans ; Wladimir Oupensky, sans domicile ; Triponof de Romanewsky, ancien officier de l'armée du Tzar chauffeur de taxi, 37 ans, demeurant 27, rue Erard et Domm Paul, 35 ans, sans domicile, tous quatre de nationalité russe. Ces individus se présentaient chez des particuliers, expliquaient qu'ils étaient sans ressources et sollicitaient des secours. Pendant que les personnes charitables passaient dans une autre pièce pour chercher de l'argent, ces malfaiteurs dérobaient des objets de petites dimensions mais de grande valeur puis disparaissaient.

Hier, samedi, l'une des personnes ainsi volées, passant devant un restaurant russe de l'avenue Victor Hugo, reconnut les quatre voleurs et les fit arrêter par des inspecteurs du commissariat.

L'inhumation à Fourmies de M. Fernand Berteaux ministre plénipotentiaire

M. Fernand Berteaux, Ministre plénipotentiaire, Commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris dans les circonstances que nous avons relatées, a été inhumé samedi après-midi dans le caveau de famille au Cimetière du Centre, à Fourmies.

A 14 heures, une foule nombreuse se pressait aux abords de la gare où bientôt sortit le cercueil, que les employés des Pompes funèbres placèrent sur un corbillard. Toutes les couronnes, gerbes et croix qui avaient été offertes pour les funérailles célébrées à Paris, furent ensuite placées sur la voiture funéraire. On remarquait notamment celles de M. Briand, du Personnel du Quai d'Orsay et de l'Association des Affaires étrangères, toutes trois en fleurs naturelles et superbes.

Le personnel des filatures Flament, de Fourmies, prit la tête du cortège.

MM. Pierre Berteaux et Tell Flament, fils et beau-frère du défunt, conduisaient le deuil, avec les autres membres de la famille. Puis suivait une nombreuse assistance.

Au cimetière M. Alfred Pinchart, président des anciens prisonniers de guerre, prononça un discours dans lequel il retraça la brillante carrière, toute de loyauté, du disparu.

M. Pinchart termina en adressant à la veuve, au fils, à toute la famille du défunt, les condoléances respectueuses de la population fourmisienne.

EN DEUX LIGNES

Boulogne-sur-Seine. — On a repêché le corps de M. Gaston Lemaire, compost. musique suicidé.

Orange. — M. Ed. Daladier, ex-ministre a été désigné candidat rad. soc. élect. législatives.

Avignon. — Docteur Garnier a été désigné candidat rad. soc. élections législatives.

Encore une terrible explosion à Berlin

DEUX PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES HUIT AUTRES ONT ÉTÉ BLESSÉES

De Berlin : L'émotion causée par l'écroulement, à la suite d'une explosion, d'un immeuble berlinois et qui a coûté la vie à 12 personnes, est à peine calmée qu'une catastrophe à peu près semblable vient de se produire à nouveau. Si le nombre des morts n'atteint pas heureusement, celui de la première catastrophe, cela tient uniquement du fait qu'il s'agit cette fois-ci de l'écroulement d'un villa comptant peu de locataires.

Cette villa appartenait à deux chimistes et comprenait un laboratoire. Un des deux chimistes se trouvait hier dans le laboratoire afin de procéder à certaines expériences, lorsque tout à coup une violente explosion se produisit. Une partie de la villa, ainsi qu'un garage attenant, venaient de sauter. Le jardin présentait un aspect lamentable. L'explosion fut si violente que des meubles furent projetés au loin ou restèrent accrochés dans les arbres environnants.

La police et les pompiers, immédiatement alertés, ne purent que fouiller les décombres et retirer de ceux-ci deux cadavres, dont celui du chimiste et 8 personnes très grièvement blessées. On ignore encore les causes réelles de l'explosion. La police a ouvert une enquête et désigné à cet effet une commission d'experts. On signale qu'à l'insu de la police, les deux chimistes avaient entreposé chez eux une grande quantité de matières explosives, dont deux grosses bonbonnes d'aviation dépourvues cependant de leurs fusées.

LES GRANDS RAIDS AERIENS

MM. PROUST ET GAMA, ARRIVES A DAKAR

L'avion portant MM. Proust et Gama, parti de Port Etienne dimanche à 7 heures, est arrivé à Dakar à 11 heures.

LES AVIATEURS COSTES ET LE BRIX FÊTÉS A LIMA

Les aviateurs Costes et Le Brix ont rendu visite à Lima, au Président de la République du Pérou, qu'ils ont remercié de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Ils partiront le 10 janvier.

Le ministre de la guerre a offert en leur honneur un banquet auquel assistaient des généraux, le ministre de France et les Présidents des sociétés françaises. Des discours ont été prononcés. Les orateurs ont rendu hommage à la France et aux aviateurs Costes et Le Brix.

AUX ASSISES DU NORD

UNE SESSION IMPORTANTE S'OUVRE AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui lundi que s'ouvrira, à 11 h. 30, au Palais de Justice de Douai, la session des Assises du Nord, sous la présidence de M. le Conseiller Dorigny, assisté de MM. Lebleu et Debuisson, conseillers à la Cour d'Appel.

Outre diverses affaires de mœurs et de vols qualifiés, trois meurtres qui ont ému l'opinion publique auront leur épilogue au cours de ces séances

Le crime du Cateau, dans lequel sont accusés Camille Louchez et sa femme née Louise Gueydit, sera jugé à une date ultérieure, Louchez s'étant pourvu en cassation contre un arrêt de la chambre des mises en accusation.

Il restera donc parmi les personnages qui viendront s'asseoir au banc des accusés

Les présumés assassins du docker dunkerquois ; le Polonais qui tua et enterra sa femme à Escaudain et le mari qui abattit, pour venger son honneur outragé, le secrétaire du « guérisseur » Frazet.

Pour aujourd'hui, la Cour rendra son verdict concernant l'affaire de vol qualifié à Rexpoëde dans laquelle est accusé Maurice Desprez et une affaire d'immoralité à Lille, dont l'accusé est J.-B. Verlinde.

La politique régionale

Pour les élections législatives de 1928

DANS LE NORD

LE DOCTEUR DEBEVE, CONSEILLER GÉNÉRAL, CANDIDAT DU GROUPEMENT RADICAL, DÉMOCRATIQUE ET SOCIAL DANS LA DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DE DOUAI.

On nous communique :

« Le Groupement Républicain, radical, démocratique et social de l'arrondissement de Douai, s'est réuni, hier dimanche, en assemblée générale, dans l'amphithéâtre des Ecoles Académiques de Douai.

M. Paul Hayez, sénateur, présidait, entouré de MM. Debierre, sénateur ; Debève, conseiller général ; Millot, maire de Valenciennes ; Bonnet, conseiller général et Godin, ancien maire de Douai.

M. Charles Chaumet, ancien ministre, s'était fait excuser.

Après un discours de M. Debierre sur la situation politique intérieure et extérieure et une allocution de M. Millot, qui a préconisé, pour les élections législatives, l'union nationale, à l'exemple de Valenciennes pour les élections municipales récentes, l'assemblée a adopté par acclamations la candidature présentée par M. Hayez, de M. le docteur Debève, dans la deuxième circonscription de Douai.

En ce qui concerne la première circonscription, la question a été réservée.

FEUILLETON DU 9 JANVIER 1928. — N° 2

Résumé du feuilleton précédent

Suzanne, l'épouse de Pierre Marnin, comptable des Etablissements Lucien Delval à Paris, vient d'être l'heureuse mère d'une fille, Lilette. Tandis que Maryse Delval, jeune étudiante en médecine, veille sur le nouveau né, le fils de l'industriel, Hélène, superbe brune de 30 ans, vient rendre visite à l'accouchée que de longues heures de souffrances ont épuisée...

Sa mince silhouette blanche, s'encadrant dans la porte, rappela la visiteuse à l'ordre.

— Je me sauve, dit Hélène en riant : j'ai peur de votre infirmière, ma petite Suzanne

— Et moi, je redoute la fièvre, explique Maryse ; c'est pourquoi je venais vous demander de laisser reposer notre malade.

— Bref, c'est un congé ! riposte aigrement Hélène

— Il en serait de même pour M. Marnin, répondit la jeune fille, Suzanne a besoin de solitude. Si elle pouvait dormir...

— Je crois que vous n'aurez pas besoin de me bercer, Mademoiselle Maryse, répartit l'accouchée ; je tombe de sommeil.

— Au revoir ! à demain ! claironna Hélène en passant dans le cabinet de toilette où Pierre l'accompagnait afin de lui présenter sa fille.

La porte se referma sur eux.

Penchés sur le berceau, dans un même mouvement qui les rapprochait, Pierre Marnin et Hélène Delval s'absorbaient dans la contemplation de la petite Lilette

— Elle vous ressemble, Pierre ! murmura la jeune femme. Et comme c'est émouvant, cette chair de votre chair !

— Vraiment ? vous trouvez qu'elle me ressemble ? insista le complaisant en se redressant.

A cet instant seulement, il s'aperçut que la belle Hélène Delval s'appuyait contre lui, et le contact de la peau tiède et parfumée de la patronne le troubla soudain si fort qu'il rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— Oui, reprit Hélène dont le regard appuyé se faisait plus langoureux, elle a la forme de votre visage, et votre bouche, cette petite lippe de la lèvre supérieure qu'on voudrait croquer comme un fruit, tenez là !

De son index à l'ongle poli, elle caressait la bouche de Pierre.

En même temps un sourire gourmand découvrait ses dents, qui étaient petites, bien rangées et éblouissantes.

Le jeune homme éprouva une sorte de vertige.

La belle Hélène ne put maîtriser un geste de dépit.

— Vous me reconduisez ? demanda-t-elle. Tête basse, Pierre suivit la visiteuse.

Il se défendait de la regarder, et ses yeux, comme malgré eux, ne se détachaient de la cheville nerveuse et fine, du mollet rond et musclé, que pour admirer les hanches roulant, libres, sous la robe de velours

Il lui venait une envie instinctive et folle — maintes fois éprouvée déjà et toujours maîtrisée — de saisir cette femme entre ses bras, de la couvrir de baisers, de s'enivrer de son parfum, de caresser sa chair.

Un désir fou de cette belle créature montait en lui et peu à peu le dominait.

Il étendait déjà les bras pour la toucher quand deux images bien chères s'interposèrent à sa pensée.

Celle de Suzanne d'abord

Qu'était la poussée bestiale et involontaire de ses sens vers cette femme, à côté de l'amour profond, complet, absolu que lui inspirait son adorable compagne ?

Suzanne, c'était sa vie, sa raison d'être, son bonheur, c'était la petite maman si tendre et si attentive de Claude et de Lilette

Il revoyait la jeune femme, quelques heures auparavant, tordue de douleurs, courageusement supportées pour lui donner la petite qu'ils convoitaient

Et lui, infâme, s'attardait à en désirer une autre !

Quelle bonne

Mais il y avait aussi l'image de Lucien Delval qui surmontait dans l'esprit du jeune homme, avec son regard clair et droit qui le perçait comme une épée.

Une fois la trahison consommée, jamais plus il ne pourrait supporter sans rougir la lueur franche de ces yeux-là.

Car ne serait-ce pas une répugnante trahison que de voler sa femme à celui qui n'avait que des bontés pour lui

Quelle triste façon de le remercier !

En l'espace d'une seconde, Pierre revit la tranchée d'où il s'était élancé pour aller à l'attaque, il eut l'impression de la boue glissante sous ses pas, il réentendit le bourdonnement de la canonnade et le sifflement des balles à ses oreilles.

Il y serait resté, là-bas, dans la craie de Champagne, sans le dévouement de son chef, qui n'avait pas voulu l'abandonner blessé sous le feu de l'ennemi.

Il le voyait encore s'avançant vers lui, à la lueur des fusées, rampant sur le sol gluant de boue et de sang entre les cadavres, pour le retirer de là, et l'emmener avec lui à l'arrière.

Ce jour-là, Lucien Delval lui avait magnifiquement sauvé la vie au péril de la sienne

En retour, que préméditait-il ? lui l'ex-petit sergent Marnin, de lui prendre sa femme, simplement.

Ah ! ce serait du propre !

Pierre eut comme un haut-le-cœur de dégoût.

Non, non, il ne ferait pas ça !

Cependant, Hélène s'était arrêtée.

Ils se trouvaient tous deux dans le salon coquet, sorte de studio gaiement tendu d'un papier à larges fleurs, aménagé avec soin par la douce Suzanne pour l'agrément du ménage.

Hélène regardait Pierre, et ses yeux avaient de nouveau une telle expression caressante qu'une fois de plus le jeune homme, oubliant son amour, son devoir, ses résolutions, se sentit pris d'un désir irrésistible d'étreindre cette créature qui s'offrait visiblement à lui.

Maintenant, la coquette, voilant son langoureux regard d'une savante paupière, jouait l'émotion, vraie ou feinte, et, de ces lèvres qui frémissaient, elle murmura dans un souffle :

— Ah ! Pierre, si vous vouliez !

Grisé, perdant la tête, le jeune homme se rapprocha encore d'Hélène Delval

Sa poitrine oppressée lui semblait trop étroite pour contenir les battements de son cœur.

Il aurait voulu crier, mais les sons s'étranglaient dans sa gorge serrée.

Tremblant, il était prêt à s'agenouiller, prêt à baiser le bas de la robe de la superbe et tentante créature.

Mais elle, toute heureuse de ce simple succès, reprenait sur un autre ton :

— C'est gentil, ici. Votre femme a du goût, elle a bien arrangé cette pièce. C'est beaucoup mieux qu'autrefois.

— Ah ! vous... vous n'étiez pas venue depuis... que c'est changé, bégaya Pierre, mal remis de son trouble.

— Non, il y a très longtemps que je n'étais montée ici ; vous êtes si sauvages l'un et l'autre, on a toujours peur de vous déranger

— Oh ! vous savez bien...

— Que voulez-vous que je sache ? vous ne dites jamais rien.

Ils étaient face à face, et de nouveau Pierre Marnin ressentit l'attirance de cette troublante beauté. Et soudain, cédant à sa tentation mauvaise, il riposta :

— Il y a des choses qu'on n'ose pas dire et que pourtant on ressent profondément, qui vous hantent et vous dévastent, des choses qu'on ne peut pas exprimer mais qui se devinent, dont l'